

## Coordonnées de la responsable des ateliers

Colling Alise – Animatrice Centre Culturel Athus  
063 389573 – animation@ccathus.be

### Coordonnées du parent responsable ou de l'adulte inscrit

Nom, prénom : .....

Adresse complète : .....

N° de Tél / GSM : .....

E-mail : .....

### Coordonnées de l'enfant ou de l'ado

Nom, prénom : .....

Date de naissance : .....

### Inscription pour le ou les atelier(s) suivant(s)

- Atelier Théâtre enfants – 10 à 12 ans (primaires) – 125 € / année – Balcon ou Grande Salle
- Atelier Théâtre ados – 12 à 15 ans (rénovés) – 130 € / année – Balcon ou Grande Salle
- Atelier Théâtre adultes – dès 15 ans – 160 € / année – Balcon ou Grande Salle
- Atelier Créations Artistiques – 6 à 8 ans – 125 € / année – local du 1<sup>er</sup> étage porte 1
- Atelier Créations Artistiques – 9 à 11 ans – 130 € / année – local du 1<sup>er</sup> étage porte 1

- Atelier Dentelle aux fuseaux – dès 8 ans – 60 € / année – Salle la Harpaille à Aubange – local rez-de-chaussée.

J'ai déjà pratiqué la dentelle OUI – NON

Si oui, je souhaite recommencer à la base – ou me perfectionner dans la dentelle  
de .....

- Je commande mon kit de matériel (50€) et je verse la somme avec mes frais d'inscriptions

- Je souhaite bénéficier d'un étalement de paiement et m'engage à remplir le formulaire correspondant

- J'ai pris connaissance du formulaire de droit à l'image.

Fait à Athus le

Signature (La signature vaut acceptation des conditions situées à l'arrière du présent formulaire)

## Règlement relatif à toute inscription

1. Après chaque inscription, tardive ou non, un mail de confirmation, ou courrier postal le cas échéant, vous sera envoyé, précisant le détail du montant à payer ainsi que les coordonnées bancaires du Centre Culturel. Votre paiement doit impérativement nous parvenir dans les 10 jours à dater de la réception de celui-ci. Le paiement garanti l'inscription.
2. En cas de non paiement un premier courrier de rappel vous sera envoyé. Si après 4 cours, aucun versement ne nous est parvenu, vous recevrez un second rappel majoré de 15€ de frais de retard, et l'inscription sera suspendue. La personne inscrite ne pourra réintégrer les cours qu'après réception du paiement.
3. Le prix de l'atelier est fixé pour une année complète. En cas d'annulation avant le 4<sup>e</sup> cours, des frais administratifs s'élevant à 20% des frais d'inscription vous seront réclamés. Au-delà du 4<sup>e</sup> cours, aucun remboursement ne sera effectué, et la somme entière restera due.
4. Pour les inscriptions tardives (après 4 cours), le montant de l'atelier sera recalculé au prorata des séances restantes.
5. Pour les nouveaux participants, le premier jour d'atelier est considéré comme séance d'essai. À l'issue de celle-ci, le participant qui souhaite poursuivre l'atelier est tenu de s'inscrire officiellement auprès du responsable des ateliers et de se mettre en ordre de paiement pour le cours suivant. La séance d'essai est comptabilisée dans les frais d'inscription.
6. Les réductions suivantes peuvent être appliquées :
  - 10€ (5€ pour l'atelier dentelle) en moins par enfant d'une même famille
  - 10€ (5€ pour l'atelier dentelle) en moins par inscription d'une même personne à plusieurs ateliers
7. Un étalement de paiement est possible en cas de nécessité. Il faut impérativement en faire la demande au responsable des ateliers qui en fixera avec vous les conditions. En cas de non-respect des échéances du plan d'apurement, le montant total sera alors réclamé et l'inscription suspendue. En cas d'abandon de l'atelier par le participant en cours d'année, l'ensemble des frais reste dû.
8. Le défaut de paiement fera toujours l'objet d'un recouvrement par voie légale.
9. Certains ateliers peuvent requérir un matériel spécifique. Le détail vous sera communiqué au moment de l'inscription ou avec l'envoi du mail de confirmation. Il n'y a pas de possibilité d'étalement de paiement pour ces frais.
10. En concertation avec l'animateur de l'atelier, des exceptions par rapport à la tranche d'âge annoncée, peuvent être décidées. La décision finale reviendra toujours à l'animateur.
11. **Pour les mineurs**, les parents sont tenus de venir rechercher leurs enfants à la sortie dans le hall d'entrée correspondant au local de l'atelier. Les animateurs et le personnel du Centre Culturel déclinent toute responsabilité en cas d'incident survenu en dehors du bâtiment. **Si vous autorisez votre enfant à quitter le bâtiment pour rejoindre un parent ou son domicile, merci de remplir l'autorisation ci-dessous.**

Je soussigné .....  
autorise mon enfant (nom et prénom) .....  
inscrit(e) à l'atelier .....  
à quitter le bâtiment du Centre Culturel ou de la salle la Harpaille pour rejoindre un parent ou son domicile après les cours.

Signature